

**Refus des garanties d'assurances Accident Corporel proposées dans le cadre de l'adhésion à la licence de la Ligue de Football Centre Val de Loire :
Contrat TOKIO MARINE N° FR040256TT**

Je soussigné, Monsieur/Madame

né(e) le....., numéro de licence

atteste avoir été informé par mon club des risques inhérents à la pratique du football et de mon intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Je déclare avoir pris connaissance et avoir compris le contenu de la notice d'information sur les assurances accident corporel qui m'a été remise lors de ma prise de licence.

Je décide néanmoins de ne pas souscrire à l'une des garanties du contrat collectif « accident corporel » proposé avec ma licence, et demande le remboursement de la prime de la garantie de base incluse dans ma licence (0,80€ pour les U6-U9 ; 1,66€ ttc pour les autres catégories).

Je renonce donc à toute indemnisation au titre du contrat collectif proposé par la Ligue de football Centre Val de Loire en cas d'accident corporel dont je pourrais être victime dans le cadre de la pratique du football.

Fait àle

*Nom & signature précédés de la mention «Lu et approuvé»
Signature des parents si mineur*

Une fois complété et signé, ce document doit être adressé par email à :
comptabilite@centre.fff.fr